

N° 6182³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

PROJET DE LOI

relative aux garanties du Trésor en matière de droits de succession

* * *

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ETAT**

(22.3.2011)

Le Conseil d'Etat,

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 11 mars 2011 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

relative aux garanties du Trésor en matière de droits de succession

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 8 mars 2011 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'Etat en sa séance du 17 décembre 2010;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 22 mars 2011.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Georges SCHROEDER

